



« **REUSSIR AUTREMENT** »

Certificat d’Aptitude Professionnelle Agricole, services aux personnes et vente en espace rural, (CAPA SAPVER) :

Conditions d’admission

La formation est ouverte aux jeunes venant de 3^{ème} de l’éducation nationale ou de l’enseignement agricole.

Caractéristique de l’enseignement

Il se présente sous la forme de modules regroupant plusieurs disciplines visant un même objectif. Il doit permettre aux jeunes d’acquérir des capacités qu’ils transformeront en compétences lors des stages. Les jeunes sont donc mis souvent en situations contextualisées correspondant à la vie quotidienne.

Modules de connaissances générales

- ⇒ Expression française et communication,
- ⇒ Mathématiques,
- ⇒ Technologies de l’informatique et du multimédia,
- ⇒ Histoire-géographie,
- ⇒ Education socioculturelle,
- ⇒ Sciences économiques, sociales et de gestion,
- ⇒ EPS, santé, sécurité,
- ⇒ Biologie – Ecologie,
- ⇒ Langue vivante.

Modules professionnels

- ⇒ Insertion de l’employé dans sa structure :
 - Cadre social, juridique et réglementaire des activités professionnelles,
 - L’apprenant se situe en tant que futur salarié,
- ⇒ Techniques liées aux services à la personne :
 - Communication, préparation et service des repas,
 - Confort et bien-être des personnes, entretien des locaux et du linge,
 - Animation.
- ⇒ Techniques liées à l’accueil-vente :
 - Approvisionnement, stockage, commande et réception des produits de vente et animation.
- ⇒ Connaissances nécessaires à la compréhension de ces pratiques :

- Notion de base en biologie et économie sociale et familiale, information sur le secteur professionnel.

Module d'Investissement professionnel

Il est propre à chaque établissement scolaire.

La notre sera consacré à une communication avec des partenaires extérieurs (établissements, associations) en vu de travailler auprès de publics différents aussi bien dans les services aux personnes que dans la vente/accueil.

Activités pluridisciplinaires

Sous forme de projets qui permettent à la fois de réinvestir les cours de connaissances générales et professionnelles sous une forme de travaux de groupe laissant une grande part à la communication.

Stages

Ils font partie intégrante de la formation, et doivent permettre aux élèves de faire le lien entre la théorie et la pratique. D'une durée totale de 26 semaines minimum sur les 2 ans de formation, ils s'effectuent :

- ⇒ dans des organismes de Services à la Personne : crèches, écoles maternelles, services d'aide domicile, cuisines ou lingerie de collectivité, maisons de retraite, (il est souhaité la découverte de 2 lieux de stage différents afin d'avoir une formation complète),
- ⇒ dans le secteur de la vente : grandes surfaces et commerces de proximité (avec une obligation de 2 semaines auprès des produits frais et sur les 4 semaines restantes d'être en contact avec les clients).

Objectifs

- ⇒ Vie active : emploi dans des structures liées aux services à la personne, à l'accueil et/ou à la vente.
- ⇒ Poursuite de formation en Bac Professionnel,
- ⇒ Acquérir une qualification professionnelle de niveau V, permettant d'exercer une activité dans des structures liées aux Services aux Personnes, l'accueil et/ou la vente.

Obtention du diplôme

L'évaluation est faite :

- ⇒ par Contrôle Continu en Cours de Formation (C.C.F.), concernant tous les modules, réparti sur les 2 ans de formation (épreuves pratiques et/ou orales essentiellement).
- ⇒ par une épreuve passée en fin de formation :
- ⇒ Dossier de stage sous forme de Fiches d'Activité (soutenance orale)

Débouchés

- ⇒ Vie active : emploi dans des structures liées aux services à la personne, à l'accueil et/ou à la vente.
- ⇒ Poursuite de formation en Bac Professionnel,